Le Patriote 14/11/2024

Patrimoine religieux : 100 000 euros pour l'église Saint-Jean Apôtre

RÉGNIÉ-DURETTE La Fondation du patrimoine a annoncé la dotation globale pour les 100 premiers édifices bénéficiaires de la collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages, dont l'église de Régnié-Durette.

Il s'agit du maximum pouvant être attribué aux édifices non protégés par la Fondation du patrimoine. Ce mardi 12 novembre, l'église de Régnié-Durette s'est vu attribuer un montant de 100 000 euros dans le cadre de la collecte nationale pour le patrimoine religieux des villages.

Un montant auquel s'ajoutera une autre somme prochainement puisque l'église a également été sélectionnée par la Mission Bern et son Loto du patrimoine. *"Les dotations liées à la Mission Bern devraient être données à la mi-décembre avant une remise officielle l'année prochaine"*, nous a appris à ce sujet Frédéric-Nicolas Kocourek, chargé de mission régional pour la Fondation du patrimoine.



© D. Robert / Fondation du patrimoine

La nef doit faire l'objet de la seconde tranche de travaux.

La campagne d'appel aux dons lancée

En parallèle, la campagne d'appel aux dons pour les travaux de restauration de l'église Saint Jean Apôtre a été officiellement lancée, samedi 9 novembre. Elle s'adresse cette fois-ci aux particuliers et aux entreprises.

Celle-ci concerne la deuxième tranche de restauration de l'édifice, tandis que la première, elle, a été entérinée financièrement avec 310 000 euros récoltés, entre subventions et mécénat. Ces travaux devraient débuter en début d'année 2025.

Pour rappel, la première tranche concerne la façade ouest. Des fissures sont apparues sur le fronton et les frises du porche et les menuiseries se sont dégradées. La seconde, quant à elle, devrait s'attarder sur l'intérieur de la nef, les autres façades, ainsi que des tours. Un montant de 2,7 millions d'euros pour tout rénover a été évalué.



© Fondation du patrimoine

L'église Saint-Jean Apôtre de Régnié-Durette.

Des "opérations de sauvetage" prévues en Beaujolais

Au niveau national, la Fondation du patrimoine a annoncé que 16,7 millions d'euros avaient été mobilisés lors de cette collecte pour le patrimoine religieux des villages. *"Dans ce cadre, 6,6 millions d'euros vont être dirigés vers 100 "petites Notre-Dame" des villages et villes françaises"*, annonce la Fondation dans son communiqué. Un clin d'oeil à la réouverture de Notre-Dame de Paris, prévue en décembre.

Les 10,1 millions d'euros restants sont fléchés par les donateurs vers des *"opérations de sauvetage"* et correspondent aux montants récoltés individuellement par les monuments en attente de souscription. L'église Saint-Jean Apôtre est toujours concernée, mais il en existe plusieurs autres en Beaujolais : l'église Notre-Dame de Belleville, l'église de Rivolet (restauration de la cloche), la chapelle de Montmelas-Saint-Sorlin, l'église Saint-Matthieu à Oingt, l'église Saint-Blaise à Bagnols et l'église Saint-Barthélémy à Châtillon-d'Azergues.

Simon Alves